

# Position de la SFE<sup>2</sup> concernant le système de publication scientifique

Le **système de publication scientifique** actuel **ne sert pas l'intérêt de la science** car il ralentit la publication des nouveaux résultats et entrave leur diffusion à la communauté scientifique et au grand public. Les délais entre l'obtention et la publication des résultats sont longs du fait d'une forte compétition pour les revues aux plus forts facteurs d'impact, qui résulte souvent en de multiples soumissions<sup>1</sup>. Puis, les prix prohibitifs des abonnements<sup>2</sup> ou de la publication en accès libre dans la plupart des revues limitent très largement la diffusion des connaissances.

Le **modèle de financement** des publications scientifiques est **aberrant** et **inacceptable** car des financements majoritairement publics paient à la fois la réalisation de la recherche, son évaluation par les comités de lecture, sa diffusion (frais de publications, notamment pour les revues en accès libre) ou sa consultation (pour les revues en accès payant). Pourtant, le modèle de diffusion historique de la science n'était pas celui là<sup>3</sup> et des alternatives modernes se développent.

Les nombreuses **revues scientifiques**, en compétition pour publier un volume important d'articles, amènent, pour la plupart, **très peu de valeur ajoutée** au manuscrit soumis par les chercheurs après relectures et révisions, qui est simplement publié après un travail de mise en page minimal. Ce processus peut même réduire la qualité de la présentation du travail en imposant des contraintes fortes (sur la longueur du texte, le nombre et le format des figures, etc.) qui datent de la publication par impression industrielle; ces contraintes sont aujourd'hui obsolètes, la diffusion des productions scientifiques se faisant majoritairement par voie électronique.

Enfin, la **dominance** de quelques éditeurs scientifiques (les cinq plus gros représentent 50% des articles publiés<sup>4</sup>) **amplifie** les effets ci-dessus car la décision de quelques uns influence le domaine dans son ensemble. Par ailleurs, cette domination peut mener à une baisse de la diversité des travaux publiés, pourtant gage d'une science toujours renouvelée.

De ce fait, les membres de la Société Française d'Écologie et d'Évolution:

**Engagent** les organismes nationaux **négoçiant** les accès aux revues scientifiques avec les maisons d'édition, et au premier chef le consortium Couperin, à être extrêmement **fermes** dans les négociations dans l'intérêt de la science et du bien commun sur le long terme.

**Acceptent le risque** de désabonnement si les conditions proposées ne sont pas jugées acceptables. Ils rappellent qu'il existe des solutions alternatives pour accéder à l'information scientifique (dépôts publics HAL, arXiv, bioRxiv ; demande directe aux auteurs, désormais facilitée par les réseaux sociaux "académiques" ; etc.).

**Soutiennent** le développement de **nouveaux modes de diffusion** des connaissances scientifiques, ne reposant pas sur les revues commerciales mais sur des archives ouvertes et un processus public de relecture complètement maîtrisé par les chercheurs eux-mêmes (<https://peercommunityin.org>, avec des PCI Evolutionary Biology et Ecology). En effet, ils sont convaincus que ce mode de publication garantira un accès plus rapide et universel à l'information scientifique ainsi qu'un processus de relecture par les pairs plus motivant et de plus grande qualité. Ils souhaitent que de

telles initiatives remplacent, à terme, une large proportion des revues actuelles. Par ailleurs, ils demandent aux instances d'**évaluation** de la recherche d'**intégrer ces nouveaux modes** de publication à leurs métriques.

**Enjoignent les autres sociétés savantes et fondations à visée scientifique à prendre position** par rapport au système de publication scientifique actuel et à faire remonter ces positions aux instances négociant leurs accès avec les éditeurs scientifiques. En effet, seule une action coordonnée au niveau international pourra avoir un effet notable sur les politiques actuelles de diffusion de la science.

- 
1. Par ailleurs, l'utilisation de ces métriques pour l'évaluation des personnels et des unités est discutable; voir par exemple "Les dérives de l'évaluation de la recherche : du bon usage de la bibliométrie", Yves Gingras, 2014, ISBN: 291210775X.
  2. L'état Français paie environ 40M€ par an à Elsevier, avec un engagement sur 5 ans, pour l'accès de ses institutions à un sous-ensemble de 2000 revues parmi celles publiées par cet éditeur.
  3. Le plus ancien système de publications de revues scientifiques est la diffusion d'articles par les société savantes (ex. *Philosophical Transactions of the Royal Society*), qui consiste à faire payer un montant modéré par page aux auteurs, un abonnement aux lecteurs pour accéder au contenu récent et place le contenu ancien en accès libre.
  4. <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0127502>